La compétitivité est l’aptitude pour une entreprise, un secteur ou l’ensemble des entreprises d’une économie à faire face à la concurrence effective ou potentielle.   
Au niveau microéconomique, la compétitivité d’une entreprise désigne sa capacité à occuper une position forte sur un marché.   
L’évolution des parts de marché de cette entreprise est dès lors fondamentale pour apprécier la compétitivité.   
Au niveau macroéconomique, la compétitivité d’une économie nationale est la capacité de son secteur productif à satisfaire la demande intérieure et étrangère, avec en arrière-plan l’objectif de permettre une progression du niveau de vie des résidents du pays concerné.   
Mais à moyen-long terme, une baisse des parts de marché d’un pays ne traduit pas nécessairement un recul de sa compétitivité : ainsi le recul des parts de marché de pays anciennement industrialisés (Angleterre, France) paraissait-il inévitable au XXe siècle, avec l’émergence de nouveaux acteurs : la part de la France dans les exportations mondiales est passée de 10 % à la fin du XIXe siècle à 5 % aujourd’hui.   
La compétitivité (d’une entreprise ou d’une économie nationale) est classiquement désignée de deux façons différentes selon l’origine des facteurs de cette compétitivité : « par les prix » ou « par les coûts ».   
La recherche d’une compétitivité par les prix se réalisera en général par une politique d’économies d’échelle ou encore le développement du progrès technique visant à réaliser des gains de productivité.   
Pour une économie nationale, la qualité des spécialisations à une certaine date est décisive pour la compétitivité future : la diversification « marchés » (depuis plus de 10 ans pour les économies occidentales : Europe de l’Est et Asie) et la diversification « produits » (on observerait une « baisse en gamme » des exportations françaises contrairement aux exportations allemandes) doivent être pertinentes.   
Enfin, la sous-évaluation réelle d’une monnaie nationale offre mécaniquement une meilleure compétitivité par les prix (cas du Yen japonais pendant toutes les années 1980 et 1990).   
La compétitivité d’une économie nationale est aussi fonction du niveau d’imposition, de la qualité de la production au sens large, du tissu de PME et de la nature des réseaux de transports de l’économie concernée, etc.   
La mondialisation a renforcé les enjeux de la compétitivité   
La stratégie de Renault pour améliorer la compétitivité réside dans la R&D, pour améliorer les délais de livraison et les faire passer de 6 semaines en moyenne à 2 semaines en moyenne, en utilisant l'usinage à grande vitesse pour usiner des carters cylindres en fonte. L'intêret de l' U.G.V. est de diviser le nombre de machines par deux et donc de diviser par deux le temps de travail !   
Lacc provien d différentiel de croissance de coût = compétition concurrence exacerbé

Les échanges internationaux sont en développement permanent depuis la fin de la seconde guerre mondiale, c’est pourquoi la notion de compétitivité qui englobe l’Etat et ses firmes domestiques est incontournable. La compétitivité désigne la capacité pour une entreprise ou une économie nationale à maintenir ou accroître ses parts de marché, sur le marché domestique (compétitivité interne) ou sur les marchés extérieurs (compétitivité externe). Dans cette approche j’ai décidé de me demander comment un Etat peut il influencer la compétitivité de ces firmes nationales. Dans une première partie, nous étudierons les différentes formes de compétitivité où l’Etat peut intervenir. Ensuite, nous verrons comment il intervient concrètement en France.   
  
Tout d’abord, il nous faut distinguer deux types de compétitivité afin de mettre en avant les champs d’actions envisageable pour l’Etat. Lorsque la compétition porte sur des produits comparables en termes de qualité, la compétitivité dépend des prix des productions. La compétitivité prix dépend donc de trois séries de facteurs :   
- des coûts, particulièrement des coûts en travail qui dépendent eux-mêmes des salaires, des charges sociales, et de la productivité ;   
- des marges (profits) des entreprises ;   
- du taux de change de la monnaie nationale pour la compétitivité externe.   
De plus, la compétitivité qualité appelée aussi compétitivité structurelle ou compétitivité hors-prix ou compétitivité-volume (déterminants autres que les prix) joue un rôle essentiel. Cette compétitivité tient à ce qu’un producteur se maintient ou progresse sur un marché en raison de la nature de ses produits (ex= électronique japonaise, haute couture en France,…). Elle dépend de facteurs tels que les performances des produits, la fiabilité, l’image de marque, les conditions de financement ou de commercialisation. Les prix jouent un rôle secondaire et une baisse des prix dans le cadre d’une dépréciation de la monnaie n’a que peu d’impact sur la compétitivité concernant la qualité.   
Après avoir définit le cadre théorique permettant de mettre en avant les différents champs d’actions disponible pour l’Etat, nous allons voir comment celui est intervenu en faveur de ses entreprises domestiques.   
  
Ensuite, dans cette partie nous allons nous concentrer sur l’action majeure entreprise par l’Etat lors de ces dix dernières années. A la suite d’une décision du gouvernement du 13 décembre 2002, l’Etat a décider de conduire une nouvelle politique industrielle autour de pôles de compétitivité Ces pôles sont une combinaison, sur un espace géographique donné, d’entreprises, de centres de formations, et d’ unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projet communs au caractère innovant, selon la DIACT (Délégation interministérielle à l’aménagement et à la compétitivité des territoires. Cette politique va mobiliser jusqu’à 30% des moyens d’intervention de l’Etat sous diverses formes : comme l’allégement des impôts sur les sociétés et les charges sociales, les financements complémentaires adaptés, notamment via Oseo pour l’innovation.   
De plus, on distingue des pôles à vocation nationale comme en Pays de la Loire avec la biothérapie et les pôles à vocation mondiale comme en Ile de France avec le multimédia et la Vie numérique. En tout, il y a 9 projets à vocation mondiale et de nombreux projets à vocation nationale.   
Enfin, il existe aussi des projets mondiaux comme en Région Rhône Alpes avec la nanotechnologie. Cette politique industrielle a pour objectif majeur d’améliorer la compétitivité interne et externe de la France. Cependant, le travail a réalisé est encore conséquent afin de combler le déficit commercial français.   
  
Pour conclure, on peut dire que le champ d’actions de l’Etat français est large car cette notion implique des améliorations et des investissements à l’échelle nationale et mondiale.   
Cependant, on note que pour certains économistes comme Krugman la compétitivité est une notion à manier avec précaution car pour lui la compétitivité au niveau d’une nation est difficile à définir : une entreprise qui n’est pas compétitive risque la faillite, ce qui n’est pas le cas d’un État

Les échanges internationaux sont en développement permanent depuis la fin de la seconde guerre mondiale, c’est pourquoi la notion de compétitivité qui englobe l’Etat et ses firmes domestiques est incontournable. La compétitivité désigne la capacité pour une entreprise ou une économie nationale à maintenir ou accroître ses parts de marché, sur le marché domestique (compétitivité interne) ou sur les marchés extérieurs (compétitivité externe). Dans cette approche j’ai décidé de me demander comment un Etat peut il influencer la compétitivité de ces firmes nationales. Dans une première partie, nous étudierons les différentes formes de compétitivité où l’Etat peut intervenir. Ensuite, nous verrons comment il intervient concrètement en France.   
  
Tout d’abord, il nous faut distinguer deux types de compétitivité afin de mettre en avant les champs d’actions envisageable pour l’Etat. Lorsque la compétition porte sur des produits comparables en termes de qualité, la compétitivité dépend des prix des productions. La compétitivité prix dépend donc de trois séries de facteurs :   
- des coûts, particulièrement des coûts en travail qui dépendent eux-mêmes des salaires, des charges sociales, et de la productivité ;   
- des marges (profits) des entreprises ;   
- du taux de change de la monnaie nationale pour la compétitivité externe.   
De plus, la compétitivité qualité appelée aussi compétitivité structurelle ou compétitivité hors-prix ou compétitivité-volume (déterminants autres que les prix) joue un rôle essentiel. Cette compétitivité tient à ce qu’un producteur se maintient ou progresse sur un marché en raison de la nature de ses produits (ex= électronique japonaise, haute couture en France,…). Elle dépend de facteurs tels que les performances des produits, la fiabilité, l’image de marque, les conditions de financement ou de commercialisation. Les prix jouent un rôle secondaire et une baisse des prix dans le cadre d’une dépréciation de la monnaie n’a que peu d’impact sur la compétitivité concernant la qualité.   
Après avoir définit le cadre théorique permettant de mettre en avant les différents champs d’actions disponible pour l’Etat, nous allons voir comment celui est intervenu en faveur de ses entreprises domestiques.   
  
Ensuite, dans cette partie nous allons nous concentrer sur l’action majeure entreprise par l’Etat lors de ces dix dernières années. A la suite d’une décision du gouvernement du 13 décembre 2002, l’Etat a décider de conduire une nouvelle politique industrielle autour de pôles de compétitivité Ces pôles sont une combinaison, sur un espace géographique donné, d’entreprises, de centres de formations, et d’ unités de recherche publiques ou privées, engagés dans une démarche partenariale destinée à dégager des synergies autour de projet communs au caractère innovant, selon la DIACT (Délégation interministérielle à l’aménagement et à la compétitivité des territoires. Cette politique va mobiliser jusqu’à 30% des moyens d’intervention de l’Etat sous diverses formes : comme l’allégement des impôts sur les sociétés et les charges sociales, les financements complémentaires adaptés, notamment via Oseo pour l’innovation.   
De plus, on distingue des pôles à vocation nationale comme en Pays de la Loire avec la biothérapie et les pôles à vocation mondiale comme en Ile de France avec le multimédia et la Vie numérique. En tout, il y a 9 projets à vocation mondiale et de nombreux projets à vocation nationale.   
Enfin, il existe aussi des projets mondiaux comme en Région Rhône Alpes avec la nanotechnologie. Cette politique industrielle a pour objectif majeur d’améliorer la compétitivité interne et externe de la France. Cependant, le travail a réalisé est encore conséquent afin de combler le déficit commercial français.   
  
Pour conclure, on peut dire que le champ d’actions de l’Etat français est large car cette notion implique des améliorations et des investissements à l’échelle nationale et mondiale.   
Cependant, on note que pour certains économistes comme Krugman la compétitivité est une notion à manier avec précaution car pour lui la compétitivité au niveau d’une nation est difficile à définir : une entreprise qui n’est pas compétitive risque la faillite, ce qui n’est pas le cas d’un État.